



# Le déploiement du « titre de transport unique » national

Un support universel pour toutes les mobilités partagées sur le territoire français

Mélanie Veissier 24/01/2024 1

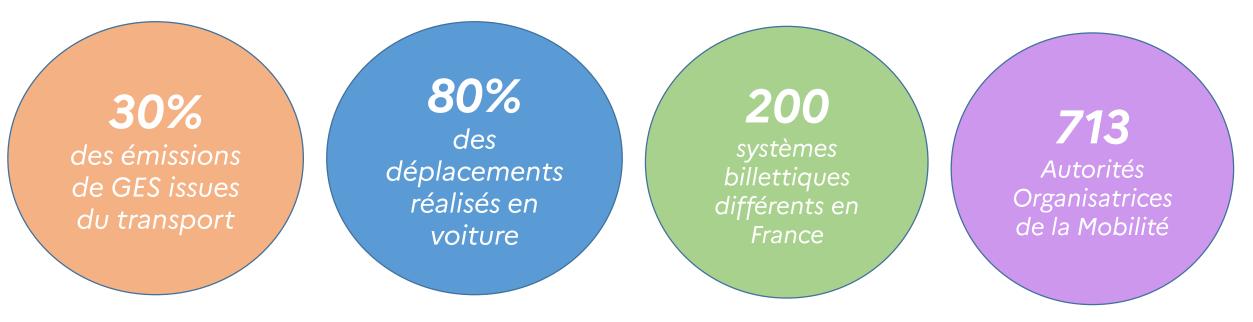


# Pourquoi un « titre de transport unique » national ?



#### Défis écologiques et sociaux :

- → Simplifier l'accès à tous les citoyens dans tous les territoires à l'offre de mobilité existante ;
- → Proposer un **bouquet de services** ;
- → Susciter des changements de comportement et de pratique de mobilité



→ Un <u>outil</u> pour valoriser les politiques publiques locales et nationales



## Le double objectif du projet



### Pour les usagers....

#### **Un projet opérationnel:**

un **outil** dans les mains des usagers pour leur permettre des **déplacements sans couture** et **déployé progressivement** sur le territoire national













## Le double objectif du projet



... Et pour les Autorités Organisatrices de la Mobilité, l'Etat et l'écosystème

#### <u>Une vision stratégique :</u>

Des freins à l'interopérabilité à lever : offrir un cadre juridique, fonctionnel, technique et une gouvernance souveraine pour l'ouverture des canaux de vente ; l'émergence de nouvelles solutions billettiques ; l'ouverture à la concurrence...



- → Capitaliser sur les **outils existants** (Point d'Accès National, lois en vigueur, normes et standards...);
- → Créer des briques mutualisées et ouvertes





## Les prochaines étapes ?



- Annoncer les territoires pilotes de l'expérimentation
- Mettre en œuvre la feuille de route co-construire avec les AOM : publication du marché de développement de la solution opérationnelle « titre unique » ;
- Lancer l'expérimentation dès la fin 2024;
- Poursuite des **groupes de travail** sur les aspects techniques, juridiques, marketing, communication... avec l'ensemble des parties prenantes





### MERCI POUR VOTRE ATTENTION